



Ndoya Kane
Vie féminine et handicap
Sénégal
ndkafe@yahoo.fr

Quels indicateurs de genre pour les mouvements sociaux ?

Les indicateurs sensibles au genre sont très importants dans la mesure où ils permettent les évaluations des relations homme/femme dans les projets.

Ils sont des éléments clés puisqu'on les retrouve tout au long du projet, et qu'ils servent d'éléments de suivi et d'évaluation du projet genre.

Pour les mouvements sociaux de femmes, déterminer quels indicateurs adopter revient à voir dans quelle mouvance les femmes s'activent-elles c'est-à-dire les inégalités dont elles souffrent est-ce un problème de sous représentation ou de mauvaise condition ?

Il apparaît que les inégalités de genre sont diverses et de divers secteurs : politique, économique, social, culturel, religieux, éducation, santé...

Le PNUD dans son rapport sur le développement humain de 1995 soulignait la nécessité d'intégrer les femmes dans le développement. Pour la première fois apparaissent les indicateurs ISDH et IPF.

L'objectif visé dans ces domaines est trois éléments essentiels qui constituent le cœur même du concept :

- Egalité des chances,
- Maintien des chances d'une génération à l'autre ;
- Accession des personnes au contrôle de leur destinée afin qu'elles en tirent parti.

Partant de ces objectifs, nous verrons l'importance de l'ISDH et de l'IPF.

En effet, l'ISDH ajuste l'IDH en fonction de l'inégalité entre les sexes sur trois dimensions que sont :

- L'espérance de vie,
- Le niveau d'instruction,
- Le revenu,

Ces seuls domaines ne suffisent pas à eux seuls pour faire de l'ISDH un indice de mesure de l'inégalité homme/femme.

Certes les domaines pris en compte sont des domaines sensibles dans les relations de genre mais il y a aussi d'autres points qui gagneraient à être renforcés pour plus d'égalité.

Si nous prenons l'ISDH, nous verrons qu'il n'est pas une mesure de l'inégalité des rapports homme/femme dans la mesure où si nous considérons le revenu, nous voyons clairement que la seule promotion économique ne suffit pas à faire disparaître les inégalités de genre puisque, plus de revenu économique ne veut pas dire moins de travail domestique.

Prenons pour exemple le cas des femmes maraichères de la zone des Niayes Pikine-Guédiawaye, nous pourrions aisément nous en rendre compte en analysant leur calendrier journalier.

CALENDRIER JOURNALIER FEMME GIE PROVANIA DES NIAYES Pikine-Guédiawaye

Horaires	Activités
05h30	Lever
05h30-06h30	Travaux domestiques
06h30 -07h30	Préparation des enfants
07h30	Sortie des enfants pour l'école
07h30 – 08h	Préparation pour aller aux champs
08h – 14 heures	Récolte – mis en sac
14heures	En route vers le marché
14h – 19 heures	vente
19h – 20 heures	Retour
20h – 21 heures	Préparation diner
21h -22h	Coucher des enfants

La femme ne peut se coucher que lorsque tout le monde l'a déjà fait. Elle est la première à se lever et la dernière à se coucher.

Le cycle est récurrent pendant toute la période des récoltes. Ce qui attire notre attention est que ces femmes ne disposent pas de temps libre alors que l'ISDH pourrait tirer des conclusions satisfaisantes dans le sens où elles ont acquis une certaine autonomie financière.

En plus du manque de temps libre des femmes, il leur est difficile d'avoir accès à la terre, qui plus est à la bonne terre. En effet, les femmes maraîchères de la zone des Niayes de Pikine-Guédiawaye zone périphérique de Dakar ont eu à exposer leurs problèmes quant à l'acquisition des terres qui, pour la plupart sont des terres familiales que leurs propriétaires ont acquis par héritage et que l'héritage qu'il soit coutumier ou religieux favorise les hommes

La question de l'usufruit pose problème aussi, bien qu'il permette à la femme d'accéder à la terre. Elles se sont plaintes de se voir retirer leurs terres qu'elles ont enrichies après des années et qui commencent à donner de meilleurs rendements. En effet, la terre ayant retrouvé sa vitalité le propriétaire le retire pour s'adonner lui-même à la culture.

Et ce qui est plus grave encore, des femmes ont vu leurs cultures saccagées parce qu'elles produisaient de meilleurs rendement que les hommes. (Source : Rapport de stage 2004 : Intégration du Genre dans le Conseil Agricole et Rural ANCAR*- Ndoya Kane).

Sur le plan de la santé, les mutilations génitales féminines doivent être prises en compte dans le sens où elles constituent un réel problème vu les séquelles qu'elles laissent à ces victimes : accouchement difficile, décès de la mère lors de l'accouchement, fistules... qui constitue un réel problème de santé. Les mariages précoces, l'accès et le maintien des filles à l'école, sont de réels problèmes sociaux dans nos villages.

L'adoption de méthodes contraceptives constitue pour la majorité des couples des sources de discordes prenant la religion comme prétexte alors que même lors de certaines séances de sensibilisation, les imams et les curés sont conviés pour appuyer l'utilité du planning familial dans la santé de la mère et de l'enfant.

En conclusion, je dirais que les indicateurs dont les mouvements de femmes ont besoin seront des indicateurs tant qualitatifs que quantitatifs car, les discriminations dont souffrent les femmes sont multiples et multisectoriels et qu'elles constitue un frein tant à leur développement personnel que dans leurs contributions au développement et celui de leurs communautés.

Cette multiplicité de formes et de secteurs me fait dire qu'il n'existe pas d'indicateur composite qui puisse prendre en compte toutes les inégalités de genre. Et que peut-être pourrions-nous travailler

* Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural

pour en tout cas réduire la palette d'indicateurs pour plus harmoniser les objectifs et résultats de nos mouvements. Et que les organismes internationaux pourraient prendre en compte les indices émergeant de la base c'est-à-dire des populations elles-mêmes.

L'ISDH et l'IPF laissent beaucoup de zones sans unité de mesures et ceci pourrait constituer un frein au développement de la femme ou mieux au développement tout court.

Et delà, nous **recommandons** aux organismes internationaux de développer davantage d'indicateurs de genre car les domaines où résident les inégalités sont encore nombreuses et que l'ISDH et l'IPF ne suffisent pas à eux seuls de prendre en compte ces domaines et que les indicateurs à court terme peuvent être d'un rôle déterminant.

Car comme nous le voyons, les domaines aussi stratégiques que la violence, le bien-être qui sont du droit fondamental de l'être humain sont bafoués chez la femme qui s'active dans l'informel, comme au formel.